

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 44

Artikel: A nos lecteurs
Autor: Favrat, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198996>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Mier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La Rédaction du CONTEUR prie les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la très grande perte qu'elle vient de faire, de vouloir bien agréer l'expression de sa sincère reconnaissance.

A nos lecteurs.

La famille du regretté Louis Monnet demeure propriétaire du CONTEUR VAUDOIS et en confie dès maintenant la direction à M. Julien Monnet et au soussigné. M. J. Monnet secondait depuis longtemps son père à la rédaction. Il nous sera donc permis de faire ressortir le fait que la présence d'un des fils de Louis Monnet à la direction du CONTEUR signifie que ce dernier ne s'écartera pas des traditions qui lui ont valu quarante années de succès. Fidèle à la mémoire de son fondateur, le CONTEUR s'efforcera de rester une feuille bien vaudoise, narrative, descriptive, anecdotique, humoristique et gaie autant que faire se pourra.

Le CONTEUR espère que le concours de ses dévoués collaborateurs continuera de lui être assuré. Il ouvrira avec empressement ses colonnes à tous ceux qui voudront bien lui envoyer quelque historiette, mot drôle, en français ou en patois, sur les choses de chez nous. Mais, comme par le passé, il se fera un point d'honneur d'écarter les articles venimeux, les tirades pédantes, les récits sans intérêt ou tristes à porter le diable en terre.

Montagnards des Pélées à la Becca-d'Audon et de la Dôle au Chasseron, Ormonans et Combières; vigneron de Lavaux, de La Côte, de Grandson, d'Orbe et de Gollion; planteurs de tabac de la Broye; fermiers du Gros-de-Vaud; pêcheurs de l'Arnon, de la Mère, de l'Asse et de toutes les Venoges; marchands de fagots de Montpreveyres ou de Froideville; Vaudois, enfin, de tous les coins et recoins, songez quelquefois au CONTEUR: il pense toujours à vous.

VICTOR FAVRAT.

Correspondance.

A Monsieur PIERRE D'ANTAN,
au Conteur vaudois.

Les vieilles femmes vous écrivent: pourquoi ne vous écrirais-je pas aussi pour vous raconter mes petites affaires et vous demander un bon conseil.

Vous qui avez de l'expérience, Monsieur d'Antan, éclairez-moi, et surtout ne vous moquez pas de moi, car je vous assure que je suis bien ennuyé.

Je suis marié depuis six mois avec une femme que j'adore: jolie, laborieuse, avenante, elle a tout pour me plaire. Pendant quatre mois, nous avons été heureux!! heureux!!! Ce n'est rien de le dire, il faudrait l'avoir vu!

Et voici maintenant que tout ce bonheur risqué de dégringoler, comme une tèche de bois mal aguilée.

Il y a quelque temps, nous étions assis un dimanche soir sous le gros pommier derrière chez nous. Ce que nous faisons, pardine, vous le devinez bien: on regardait les étoiles... et on s'embrassait de temps en temps.

Voilà que tout à coup la Julie me dit:

— Dis voir, Louis, si je venais à mourir, te remarierais-tu?

Qu'auriez-vous dit, Monsieur d'Antan? Moi, j'ai pris la Julie par le cou, je l'ai embrassée sur les deux joues, tant fort que j'ai pu, et je lui ai dit:

— Pauvre Julie, à quoi tu vas te tracasser. Bien sûr que non, que je ne me remarierais pas.

La Julie ne dit rien. Je croyais que c'était fini avec cette histoire.

Voilà-t-il pas que le lendemain et les jours d'après elle commence à faire une pote de la metsance. Si je rentrais à la maison pendant la journée, je la trouvais qui s'essuyait les yeux avec le coin de son tablier. Enfin, quoi, on aurait dit qu'elle était la plus malheureuse des femmes.

Et j'avais beau m'escrmancher à lui demander:

— Voyons, Julie, qu'est-ce que tu as? T'ai-je fait de la peine?

Croyez-vous qu'elle voulait répondre? Elle me lançait une bonne remaufée:

— Laisse-moi tranquille, et puis c'est bon! et elle s'en allait rebener par les chambres dessus.

A la fin, quand même, je me suis fâché, j'ai voulu savoir ce que j'avais fait, pour qu'on me fasse une vie de chavairien pareille... Et j'en ai entendu!!!

— Oui, c'est du beau, qu'elle m'a dit en pleurant. Tu m'as dit que si je mourais avant toi, tu ne te remarierais pas. Il paraît que tu en as assez du mariage, et que tu regrettes ta vie de garçon. Je pense que tu te réjouis que je sois morte pour recommencer. Eh bien, l'inquiète pas. Avec ce chagrin dans le cœur, je suis bientôt dans la tombe, et alors tu seras de nouveau libre. Ah! si je l'avais su! Ma pauvre mama me l'avait bien dit... Et patati et patata.

Ma foi, comme vous pensez, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour consoler la Julie.

Quand je l'ai eu assez cocolée, et comme elle piornait toujours, j'ai fini par lui dire:

— Voyons, ma mie, j'ai parlé sans réfléchir... Peut-être bien que oui, que je me remarierais... Au fond, je crois même que tu as raison. C'est ce qui vaudrait le mieux. Quand on est habitué à avoir une gentille petite femme à la maison, on ne peut plus s'en passer.

Sur le moment, la Julie a eu l'air toute repicolée par ce que je lui disais. On a fait la paix et pendant deux ou trois jours, cela a été tout beau et tout bien.

Et puis... après un travers de temps, revoilà une rebuse. La Julie a recommencé ses manigances comme si de rien n'était.

— A la fin des fins, que je lui ai dit, pour l'amour du ciel, qu'est-ce que tu as remé.

— Hi, hi, hi... jamais je n'aurais cru cela de toi, qu'elle me dit. Tu dis que si tu deviens veuf tu te remarieras... Alors, tu pourrais m'oublier, toi qui dis que tu m'aimes tant. Je pense que tu en as déjà une toute prête. Cela ne m'étonne pas. Les femmes sont rudement bêtes de croire ces bourtiats d'hommes. Hi, hi, hi... Tu ne m'aimes pas, puisque tu peux penser à ma mort. Jamais, au grand jamais, je n'aurais cru cela de toi... Si j'avais su!!!

A présent, arrangez-moi cela, Monsieur d'Antan! Avez-vous jamais vu quelqu'un tourner son char d'une pareille manière. Si je dis à ma femme que je ne me remarierais pas, le cas échéant, elle pleure; si je lui dis le contraire, elle pleure encore. Que faire, quel moyen employer pour mettre un peu de logique dans cette tête?... LOUIS.

Réponse. — Mon pauvre Monsieur Louis, quand vous aurez trente ans d'expériences conjugales — même moins, — vous saurez qu'il n'y a pas plus de logique dans la tête d'une femme que de beurre dans la soupe d'un pauvre homme, et qu'à vouloir y en mettre, on y userait sa science. En tout cas, c'est une besogne dont je ne me charge pas. De plus habiles que le vieux Pierre d'Antan s'y sont vainement essayés. Madame Julie, votre épouse, paraît être, sous ce rapport, encore plus femme que les autres femmes.

Maintenant, si vous le désirez, voici quelques recettes qui peuvent vous être utiles pour ramener votre femme à de meilleurs sentiments: 1° Prenez une baguette de coudrier, ou un paquet de biolles, ou, à ce défaut, un vulgaire manche à balai, et caressez en délicatement les épaules de Madame Julie.

Je ne me fais pas d'illusion et suis certain, d'après ce que vous me dites de vos sentiments, que vous n'emploieriez pas ce remède. Je ne pourrais du reste vous le conseiller. Je suis d'accord avec le poète... persan, je crois, qui dit qu'il ne faut pas frapper une femme, même avec une fleur, non que cela lui soit nuisible, mais cela lui donne le beau rôle.

Il ne faut recourir à ces moyens frappants qu'à défaut d'autres et dans les cas désespérés.

2° Prenez quelques-uns des jaunets que vous avez mis en réserve pour l'hiver, venez à Lausanne, et achetez à votre femme le plus beau chapeau que vous pourrez trouver.

Je crois le moyen infaillible, surtout si la plus intime amie de Madame Julie ne peut pas en avoir un pareil — faire bisquer les autres! quel bonheur pour une femme! Cependant, je tiens à vous avertir que si vous employez ce moyen, la modiste n'aura bientôt pas de meilleur client que vous.

3° Ne faites pas semblant de vous apercevoir que votre femme est potue. Parlez, riez, agissez comme si de rien n'était. Puis, rappelez-vous bien que quand elle aura une layette à coudre, elle oubliera toutes ces choses.

Votre dévoué,

PIERRE D'ANTAN.